



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU
MARDI 4 DECEMBRE 2012
18 HEURES 30**

RS/MG

N° 001450

**Affaires Culturelles -
Donation de deux
objets en faïence et
d'une gravure
appartenant à
l'association des
Amis de Paul
GUIGOU.**

Affiché le :

Le mardi 4 décembre 2012 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) représenté par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale) représentée par M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ABSENTS : M. Pierre ELY (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'association des Amis de Paul Guigou, représentée par son président M. Pierre Helen GROSSI, propose de faire don au Musée municipal des trois œuvres suivantes, qui sont sa propriété :

- Deux figurines en faïence fine jaune représentant chacune un « Bouddha rieur » accroupi et tenant un chapelet ; l'un des deux Bouddha tire la langue, l'autre esquisse un grand sourire. Ce type de figurine est fréquemment attribué à la faïence d'Apt / Castellet, mais existe aussi dans d'autres centres de fabrication céramique à partir du XVIII^{ème} siècle, dans les mêmes attitudes (dimensions de chaque figurine : 23 x 20 cm, hauteur : 16 cm).

- Une eau-forte de Paul Guigou (1834-1871), datée de 1865, intitulée « la Durance à Saint-Paul ». La gravure est protégée par un passe-partout et un sous-verre avec cadre doré. Le dessin a été gravé par Guigou lui-même, imprimé chez Delâtre, rue S^t Jacques à Paris et édité par Cadart et Luquet, rue Richelieu, à Paris. Elle porte le n° 195. (Dimensions de la gravure : 29 x 20 cm, dimensions de la fenêtre du passe-partout : 39 x 29 cm, dimensions du cadre : 59 x 47,3 cm).

Cette œuvre a été publiée dans le catalogue de l'exposition consacrée à Paul Guigou par le Musée des Beaux-Arts de Marseille en 2004 (p. 190).

M. le Maire propose au Conseil municipal d'accepter le don de ces trois œuvres pour les raisons suivantes :

- Les deux figurines illustrent la variété de ce type de fabrication aussi bien dans la faïence d'Apt que dans d'autres centres de faïence fine. Même si leur attribution n'est pas certaine, la couleur de l'émail, la technique de fabrication au moule et une certaine liberté d'interprétation dont fait preuve le faïencier les rapprochent des autres types de figurines acquises ces dernières années par le musée.

- La gravure de Paul Guigou est aujourd'hui la première œuvre de cet artiste originaire du pays d'Apt entrant dans les collections du Musée. Elle pourra prendre place dans un ensemble intitulé « Le pays des peintres et des photographes », qui montrera le regard que portaient sur le paysage les peintres et les photographes dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, lorsque la région d'Apt commence à s'industrialiser. Cet ensemble comprend déjà une collection de 17 clichés du photographe Marc Deydier représentant des vues du pays d'Apt (vers 1900 /1905) et deux tableaux de Huet de Torigny représentant le moulin des Beaumes (actuellement « Société des Ogres de France ») et le Pont-Julien (vers 1850 / 60).

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

ESTIME que l'acquisition de ces 3 œuvres enrichira les collections du musée tant au point de vue historique qu'esthétique, qu'il s'agit d'une acquisition en cohérence avec les collections existantes, et correspondant à la vocation du musée municipal.

ORDONNE que ces acquisitions soient affectées aux collections du musée municipal, après avis de la Commission Scientifique Interrégionale des collections des Musées de France.

DEMANDE à M. le Maire de remercier l'association des Amis de Paul Guigou pour sa grande générosité.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**